

## Rapport financier – Antoine GIMENEZ

Samedi 30 octobre 2021

### Compte d'exploitation 2020

Les comptes de résultat de l'année 2020 ont été présentés et arrêtés devant le Conseil d'Administration le 25 mars 2021 à Murat.

A cette occasion, j'ai donc fait état de compte d'exploitation 2020 précisant un total de recettes pour l'année de 195 531.71€ et un total de dépenses d'un montant de 167 078 € permettant ainsi de dégager un solde créditeur d'un montant de 29 453€.

Les principales recettes pour 2020 proviennent d'une part des cotisations nationales et départementales des communes et intercommunalités pour un montant de 92 458€.

L'adhésion des communes et des EPCI dans leurs totalités permet d'obtenir une ristourne de l'AMF national à hauteur de 7% soit la somme de 1 890€.

A noter, une recette d'un montant de 67 698€ correspondant à la vente des masques (un stock de 6000 masques et toujours disponible au sein de l'Association) ainsi que 4 615€ de vente de thermomètres.

L'insertion publicitaire de l'annuaire des Maires et Présidents d'EPCI a permis de récolter la somme de 29 064€ au total avec les recettes à venir en 2021 de 34 400 € pour 20 annonceurs.

Concernant les dépenses de l'année 2020, elles s'élèvent à la somme de 167 078€

Elles sont principalement constituées d'une part :

- Des cotisations reversées à l'AMF pour un montant de 27 187€
- Des salaires et charges sociales pour un montant de 54 026€ ce montant plus élevé que les années précédentes et lié aux indemnités de départ en retraite de Madame Annie PRIVAT
- Des frais de fonctionnement pour un montant global de 11 976€ (qui comportent les frais de communication, les charges financières et des prestations auprès de nos adhérents.)
- Des frais engagés pour l'acquisition de masques et thermomètres suite à la COVID 19 pour un montant de 69 123€ pour les masques et 4 745€ pour les thermomètres. Dépenses compensées par des recettes de la part des collectivités acquéreuses de ces matériels.

Le compte d'exploitation 2020 présente donc un solde positif de 29 453 € dû principalement aux insertions publicitaires de l'annuaire des maires en sachant que la dépense sera effectuée en 2021, mais aussi à la situation sanitaire que nous avons connue et qui n'a pas permis de mener à bien toutes les actions de formation envisagées tant pour les élus que pour notre directrice.

La proposition d'affectation de ce résultat est de reporter cette somme ne recettes pour le Budget 2021.

**Le budget prévisionnel de 2021** s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 126 430 €

Recettes prévisionnelles 2021 :

Les principales recettes proviennent :

- Des cotisations nationales et départementales des communes et intercommunalités pour un montant de 92 320 € dont 1890 € de

ristourne de la part de l'AMF national (soit 7.5 %) du fait de l'adhésion de l'ensemble des collectivités du Cantal.

- D'une subvention de Mairie 2000 d'un montant de 1 000€ pour l'acquisition d'un ordinateur
- D'une subvention de la banque des territoires de 5 000€ pour un partenariat
- Le partenariat de la soirée organisée au cours du Congrès des Maires pour un montant de 10 000€.
- De la participation des élus d'un montant de 3 500€ correspondant à des remboursements de frais avancés par l'association et à la participation financées par des formations.
- Et du solde des recettes pour l'annuaire des maires pour un montant de 12 340 €

Pour ce qui concerne les dépenses.

Les principales sont générées :

- Par les cotisations de l'AMF pour un montant de 25 250€
- Des salaires et charges sociales pour 48 750€
- Des frais de communication pour 12 670 € et notamment des frais d'impression
- Les charges de fonctionnement pour 7710€ dont notamment l'acquisition d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité
- Des frais d'organisation de la soirée partenariale lors du Congrès des Maires à Paris pour un montant de 12 500€
- Des frais d'organisation de l'AG et des différents Conseil d'Administration et des formations en direction des élus pour un montant de 12 500€

Soit un montant total de dépenses prévues du 126 430 €

Au 31/12/2020 notre situation de trésorerie était de :

- Compte courant Banques Postale : 47 923.79 €
- Compte Livret B : 3 611 .80 €
- Caisse d'Epargne : Compte de dépôt : 9 134 .53 €
- Livret A : 77 368.64€

Je vous remercie de la confiance que vous voulez bien nous accorder pour la gestion des comptes de notre association à patricia Roches notre trésorière adjointe, à moi-même ainsi qu'à nos deux contrôleurs de gestion Patrick Giraud et Daniel MIRAL.

Merci à Marlène, notre directrice qui au quotidien gère avec rigueur et compétence nos comptes.

Je remercie bien entendu tous nos partenaires qui par leurs contributions financières permettent à notre association de mener à bien les actions en direction des élus.